

Licence Professionnelle

Métiers des administrations et des collectivités territoriales

+ Contrat d'apprentissage + Contrat de professionnalisation

ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY

Objectifs de la formation

- + La Licence Professionnelle Métiers des Administrations et des Collectivités Territoriales (MACT) forme les étudiants aux métiers d'agents administratifs (cat. B et C) tels qu'ils se pratiquent notamment dans les collectivités territoriales ou leur groupement.
- + Elle prépare les étudiants à de multiples alternatives : soit une entrée rapide dans la vie active de l'administration publique, soit aux concours administratifs de la fonction publique ou encore à une poursuite en Master.
- + Elle vise également à permettre aux agents publics déjà en poste d'obtenir un diplôme de Licence via la reconnaissance des acquis de l'expérience.

Compétences

À l'issue de la formation, l'étudiant aura acquis :

- + Des compétences techniques (relatives au cadre juridique de l'administration publique ; à l'exécution des décisions publiques ; à l'analyse des difficultés d'un service administratif).
- + des compétences professionnelles (savoir-être avec les collègues et la hiérarchie ; travail en équipe ; rigueur de l'expression écrite et orale ; engagement).

Admission

Période(s) de candidatures

- + Sélection sur dossier au mois de mai.
- + Entretiens de motivation début juin.

Modalités de candidature

- + Procédure locale via la plateforme eCandidat.
- + Sélection sur examen du dossier de candidature puis entretien de motivation devant un jury composé de personnels universitaires et de professionnels du secteur des collectivités territoriales.

Public visé

La formation est ouverte aux :

- + aux étudiants justifiant de la validation de deux années (BAC+2) dans l'enseignement supérieur français.
- + aux agents déjà insérés dans l'administration publique depuis au moins 5 ans et désirant valider leur diplôme par une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Calendrier et modalités d'admission

Pour les étudiants

- + Dépôt des dossiers de candidature sur la plateforme e-Candidat de l'Université Paris-Saclay en avril/mai de chaque année.
- + Présélection (admissibilité) des dossiers fin mai de chaque année pour un entretien de motivation.
- + Sélection (admission) par entretiens de motivation début juin de chaque année.

Pour les agents déjà en poste

- + Envoi de la demande de VAE au service administratif gérant la formation.

Organisation des enseignements

Organisation et rythme de la formation

- + la formation se déroule sur une année de septembre à septembre.
- + le rythme de l'alternance est de deux semaines à l'Université et deux semaines dans la structure professionnelle accueillante ; à l'exception des mois de juillet et août pendant lesquels les étudiants sont entièrement dans la structure professionnelle.

Taux de
réussite

2021-2022

100 %



Apprentissage et projet tuteuré

- + Les étudiants préparent deux rapports au cours de l'année : un rapport d'apprentissage présentant leur activité et leur évolution dans la structure d'accueil, ainsi qu'un rapport de projet tuteuré prenant la forme d'un mini-mémoire relatif à une problématique liée à la décentralisation.
- + Ces mémoires font l'objet d'une soutenance au mois de septembre de l'année n+1.

Programme

Enseignements	ECTS	Cours (en h)
UE1 Environnement territorial	9	114
UE2 Ressources humaines	5	63
UE3 Marchés publics et commande publique	6	84
UE4 Finances publiques et politique économique locale	6	84
UE5 Urbanisme et aménagement	4	45
UE6 Compétences transversales	6	45
UE7 Projet tuteuré	12	90
UE8 Activité en milieu professionnel	12	12 mois en alternance

Débouchés

- + La licence MACT permet aux étudiants de rejoindre des formations de niveaux BAC+4 en Droit public, gestion des organisations, ressources humaines, etc... en alternance ou non.
- + Elle offre également la possibilité d'une insertion rapide dans l'emploi public soit par la voie contractuelle (les étudiants étant recrutés juste au sortir de leur contrat, soit par la structure accueillante, soit pas une autre structure) soit par la voie des concours administratifs.

Les étudiants peuvent prétendre à des fonctions de cadre B tels que :

- + Gestionnaire ressources humaines,
- + Acheteur public,
- + Instructeur du Droit des sols,
- + Chargé de mission, etc...

Informations pratiques

Responsable de Formation :

Jean-Hugues Barbé

Contact :

formations-alternance.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr

Tarifs :

Droits réglementés, sans surcoût, pour l'année entière.

+ Contribution de Vie Etudiante et de Campus - CVEC : 100€

+ Droits universitaires : 170€

Accessibilité :

Plus d'informations sur le site de l'Université :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/handicap/contacts-handicap>

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle :

Pôle OCPE - accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA - insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1er étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Antenne de Sceaux - 01 40 91 17 98

Bât. B - RDC Bas. 54 boulevard Desgranges. Sceaux (92)

Lieu d'enseignement :

Campus de Fontenay-aux-roses

Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management) - (RER B Fontenay-aux-Roses).

